

En DH

BILAN ACTIF

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
I. A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE	26 455 431 608,80	14 003 684 870,71	12 451 746 738,09	12 142 315 132,46
Immobilisations terminées				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès de la CUC	4 501 314 340,78	4 491 900 573,65	9 413 767,13	12 003 188,29
Immobilisations financées par Fonds de Travaux	4 986 559 041,47	2 064 964 532,51	2 921 594 508,96	2 934 999 391,60
Immobilisations financées par Lydec	8 333 493 786,57	4 744 038 816,79	3 589 454 969,78	3 618 847 739,76
Immobilisations financées par les Tiers	1 984 801 268,61	1 227 552 262,80	757 249 005,81	795 706 604,40
Immobilisations reçues gratuitement	3 804 602 750,44	1 475 228 684,96	2 329 374 065,48	2 212 144 654,60
Immobilisations en cours				
Immobilisations en cours financées par Fonds de Travaux	1 499 604 590,62	-	1 499 604 590,62	1 351 861 355,68
Immobilisations en cours financées par Lydec	636 282 700,69	-	636 282 700,69	648 323 047,83
Immobilisations en cours financées par les Tiers	449 304 413,44	-	449 304 413,44	338 827 821,48
Immobilisations reçues gratuitement	259 468 716,18	-	259 468 716,18	229 601 328,82
Fonds de retraite				
I. B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE	10 112 464 264,94	5 953 157 101,08	4 159 307 163,86	4 257 405 976,95
Immobilisations en non valeur	408 502 782,06	391 269 735,81	17 233 046,25	16 579 577,97
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	408 502 782,06	391 269 735,81	17 233 046,25	16 579 577,97
Prime de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	9 077 945 843,42	5 008 146 969,00	4 069 798 874,42	4 167 489 549,64
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61	-	-
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	107 621 009,55	89 868 083,26	17 752 926,29	20 112 221,6
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Financement Délégué)	8 969 776 487,26	4 917 730 539,13	4 052 045 948,13	4 147 377 328,02
Immobilisations corporelles	617 192 784,26	546 656 396,27	70 536 387,99	71 576 199,84
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	1 029 916,72	119 248,69	135 148,52
Matériel et outillage	320 138 917,60	284 235 369,36	35 903 548,24	35 896 623,97
Matériel de transport	67 255 608,11	56 001 861,46	11 253 746,65	13 549 084,64
Matériel mobilier de bureau	46 183 241,72	44 721 963,70	1 461 278,02	1 721 953,87
Matériel informatique	168 061 500,38	146 326 183,98	21 735 316,40	20 177 138,85
Autres immobilisations corporelles	14 404 351,04	14 341 101,05	63 249,99	96 249,99
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Immobilisations financières	8 822 855,20	7 084 000,00	1 738 855,20	1 760 649,50
Prêts et créances immobilisées	1 738 855,20	-	1 738 855,20	1 760 649,50
Titres de participation	7 084 000,00	-	-	-
Ecarts de conversion				
Diminution des créances financières	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC & DP	36 567 895 873,74	19 956 841 971,79	16 611 053 901,95	16 399 721 109,41
II. ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)				
Stocks (F)	33 102 662,53	11 069 512,58	22 033 149,95	20 389 404,98
Matières et fournitures consommables	33 102 662,53	11 069 512,58	22 033 149,95	20 389 404,98
Créances de l'actif circulant (G)	3 072 850 784,52	399 010 894,44	2 673 839 890,08	2 494 179 223,82
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	473 884,46	-	473 884,46	1 018 135,15
Clients et comptes rattachés	2 293 856 650,62	378 931 225,40	1 914 925 425,22	1 746 020 669,52
Personnel débiteur	66 205 082,44	-	66 205 082,44	74 058 489,51
Etat débiteur	217 939 270,82	-	217 939 270,82	206 539 850,94
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	461 090 875,15	20 079 669,04	441 011 206,11	420 167 280,27
Comptes de régularisation actif	33 285 021,03	-	33 285 021,03	46 374 798,43
Titres et valeurs de placement (H)	390 000 000,00	-	390 000 000,00	95 000 000,00
Bons du Trésor (Fonds de travaux)	390 000 000,00	-	390 000 000,00	95 000 000,00
Placements Lydec	0,09	-	0,09	0,09
Ecarts de conversion actif circulant (I)	13 311,74	-	13 311,74	38 294,56
(Eléments circulants)				
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT (F+G+H+I)	3 495 966 758,88	410 080 407,02	3 085 886 351,86	2 609 606 923,45
III. TRESORERIE - ACTIF				
Chèques et valeurs à encaisser	65 843 573,23	4 395 283,18	61 448 290,05	222 858 797,42
Fonds externes	4 597 064,74	-	4 597 064,74	94 183 841,38
Banques	1 242 494 638,64	-	1 242 494 638,64	12 872 840,33
Caisses	274 272,78	-	274 272,78	222 594,37
TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF	1 313 209 549,39	4 395 283,18	1 308 814 266,21	330 138 073,50
TOTAL GENERAL ACTIF	41 377 072 182,01	20 371 317 661,99	21 005 754 520,02	19 339 466 106,36

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

	OPERATIONS			
	PROPRES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
I. PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	6 310 441 061,66	-	6 310 441 061,66	6 333 479 449,49
Ventes de biens et services	931 143 030,66	-	931 143 030,66	883 465 157,55
Variation de stocks de produits	-	-	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	155 395 355,83	-	155 395 355,83	152 520 792,62
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-	-	-
Reprises d'exploitation : transfert de charges	435 164 070,88	-	435 164 070,88	415 837 113,96
TOTAL I	7 832 143 519,03	-	7 832 143 519,03	7 785 302 513,62
II. CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	4 361 024 529,40	-	4 361 024 529,40	4 401 956 633,99
Achats consommés de matières et fournitures	948 086 106,61	-	948 086 106,61	905 290 705,98
Autres charges externes	281 841 816,18	3 550 150,64	285 391 966,82	272 013 543,70
Impôts et taxes	8 646 529,20	13 333,00	8 659 862,20	7 779 250,71
Charges de personnel	800 545 898,41	31 793 363,68	832 339 262,09	846 804 039,75
Autres charges d'exploitation	10 121 255,40	-	10 121 255,40	5 435 935,18
Dotations d'exploitation	1 009 121 279,43	-	1 009 121 279,43	964 391 299,17
TOTAL II	7 419 387 414,63	35 356 847,32	7 454 744 261,95	7 403 671 408,48
III. RESULTAT D'EXPLOITATION III = (I-II)	412 756 104,40	-35 356 847,32	377 397 257,08	381 631 105,14
IV. PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
Gains de change	387 074,59	-	387 074,59	432 501,24
Intérêts et autres produits financiers	3 102 553,17	-	3 102 553,17	3 234 928,92
Reprises financières : transfert de charges	7 361 694,67	-	7 361 694,67	10 608 282,49
TOTAL IV	10 851 322,43	-	10 851 322,43	14 275 712,65
V. CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	107 255 491,86	-	107 255 491,86	86 311 902,50
Pertes de change	395 453,01	-	395 453,01	226 256,27
Autres charges financières	-	21075,65	21075,65	-
Dotations financières	-	-	-	-
TOTAL V	107 650 944,87	21 075,65	107 672 020,52	86 538 158,77
VI. RESULTAT FINANCIER VI = (IV-V)	10 194 377,56	-21 075,65	9 973 301,91	13 737 553,88
VII. RESULTAT COURANT VII = (III+VI)	414 152 281,86	-56 432 522,97	357 719 758,89	395 368 659,02

En DH

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (SUITE)

	OPERATIONS			
	PROPRES A L'EXERCICE (1)	CONCERNANT LES EXERCICES PRECEDENTS (2)	TOTAUX DE L'EXERCICE (3) = (1)+(2)	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
VII. RESULTAT COURANT (reports)			280 578 558,99	309 368 659,02
VIII. PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisation	266 319,70	-	266 319,70	890,00
Subventions d'équilibre	-	-	-	-
Reprises sur subvention d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	2 155 368,80	33 610 546,01	35 765 914,81	27 613 900,33
Reprises non courantes : transfert de charges	30 000 000,00	-	30 000 000,00	-
TOTAL VIII	32 421 688,50	33 610 546,01	66 032 234,51	27 614 790,33
IX. CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	7 448,55	-	7 448,55	50 140,00
Subventions accordées	-	-	-	-
Autres charges non courantes	10 868 873,44	1 291 141,03	12 160 014,47	1 206 013,83
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	10 876 321,99	1 291 141,03	12 167 463,02	1 256 153,83
X. RESULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)	21 545 366,51	31 319 405,01	52 864 771,52	26 358 636,50
XI. RESULTAT AVANT IMPOTS XI = (VII+X)	434 327 068,85	-67 788 028,02	366 539 040,83	395 727 295,52
XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS	130 155 059,65	-	130 155 059,65	135 574 535,69
XIII. RESULTAT NET (XI-XII)	304 171 999,20	-67 788 028,02	236 383 971,18	260 152 759,83
XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	11 143 865 107,53	-	11 143 865 107,53	7 827 193 016,60
XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	7 704 738 805,14	-	7 704 738 805,14	7 627 040 256,77
XVI. RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	3 439 126 302,39	-67 788 028,02	3 371 338 274,37	200 152 759,83

En DH

ETAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
TABEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		
1 + Ventes de fluides	6 310 441 061,66	6 333 479 449,49
2 - Achats de fluides	4 361 024 529,40	4 401 956 633,99
I = MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	1 949 416 532,26	1 931 522 815,50
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 086 538 386,49	1 035 985 950,17
3 Ventes de biens et services produits	931 143 030,66	883 465 157,55
4 Variation de stocks	-	-
5 Immobilisations produites	155 395 355,83	152 520 792,62
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1 233 478 073,43	1 177 304 249,68
6 Achats consommés de matières et de fournitures	948 086 106,61	905 290 705,98
7 Autres charges externes	285 391 966,82	272 013 543,70
IV = VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	1 802 476 845,32	1 790 204 515,99
8 + Subventions d'exploitation reçues	-	-
9 - Impôts et taxes	8 659 862,20	7 779 250,71
10 - Charges de personnel	832 339 262,09	846 804 039,75
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	961 477 721,03	935 621 225,53
= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11 + Autres produits d'exploitation	-	-
12 - Autres charges d'exploitation	10 121 255,40	5 435 935,18
13 + Reprises d'exploitation : transfert de charges	435 164 070,88	415 837 113,96
14 - Dotations d'exploitation	1 009 121 279,43	964 391 299,17
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION	377 399 257,08	381 631 105,14
VII RESULTAT FINANCIER	-96 820 698,09	-72 262 446,12
VIII = RESULTAT COURANT	280 578 558,99	309 368 659,02
IX RESULTAT NON COURANT	53 864 771,49	26 358 636,50
15 - Impôts sur les sociétés	130 155 059,65	135 574 535,69
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	204 288 270,83	200 152 759,83
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)		
1 RESULTAT NET DE L'EXERCICE		
Bénéfice +	204 288 270,83	200 152 759,83
Perte -	-	-
2 + Dotations d'exploitation	590 859 917,26	555 155 930,81
3 + Dotations financières	-	-
4 + Dotations non courantes	-	-
5 - Reprises d'exploitation	-	-
6 - Reprises financières	-	-
7 - Reprises non courantes	-30 903 972,00	-903 972,00
8 - Produits des cessions d'immobilisations	-266 319,70	-890,00
9 + Valeurs nettes d'amort. immobilisations cédées	7 448,55	50 140,00
I CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	763 985 344,94	754 453 968,64
10 Distribution de bénéfices	196 000 000,00	180 000 000,00
II AUTOFINANCEMENT	567 985 344,94	574 453 968,64

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

I. ACTIF IMMOBILISE	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1. Immobilisations en non - valeurs	Somme des coûts engagés pour la réalisation de ces charges
2. Immobilisations incorporelles	Total des dépenses engagées pour acquérir l'élément incorporel
3. Immobilisations corporelles	Coût d'acquisition (prix d'achat+ frais accessoires)
4. Immobilisations financières	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	Autres immobilisations incorporelles (financement délégataire) : amortissement de caducité
	Reste du poste immobilisations : amortissement linéaire
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N/A
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
II. ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	
A - EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	CUMP
2. Créances	Valeur nominale
3. Titres et valeurs de placement	Valeur nominale
B - CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	Antériorité et nature de l'actif circulant
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
III. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	N/A
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	N/A
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'émission de l'emprunt
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
IV. PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale de la dette
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	Evaluation individuelle du risque
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif	Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises
V. TRESORERIE	
1. Trésorerie - actif	Valeur nominale
2. Trésorerie - passif	Valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	N/A
VI. ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES	
VENTES DE FLUIDES	Chiffre d'affaires facturé au titre des consommations de l'exercice
	Evaluation en fin de période de l'énergie en compteur non facturée"
VENTES DE TRAVAUX	Méthode "à l'avancement" des travaux
VII. EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITE DELEGANTE	
Méthode d'évaluation	Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguée dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire.
VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE	
	Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011 et 2012, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.

En DH

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		Néant
II. Dérogations aux principes des méthodes d'évaluation comptables fondamentaux		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

En DH

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		Néant
II. Changements affectant les modalités d'application		

En DH

TABEAU DES AMORTISSEMENTS

NATURE	CUMUL DEBIT EXERCICE (1)	DOTATION DE L'EXERCICE (2)	AMORT. SUR IMMOB. SORTIES (3)	CUMUL D'AMOR FIN EXERCICE (4) = (1)+(2)-(3)
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR	381 920 143,09	9 349 592,72		391 269 735,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-
Charges à répartir sur honoraires	381 920 143,09	9 349 592,72	-	391 269 735,81
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 451 963 107,47	556 305 861,53	122 000,00	5 008 146 969,00
Immobilisation en recherche et développement	548 346,61	-	-	548 346,61
Brevet, marques, droits et valeur similaires	83 428 180,46	6 561 902,80	122 000,00	89 868 083,26
Immobilisations financement Lydec domaine délégué	4 367 986 580,40	549 743 958,73	-	4 917 730 539,13
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	522 513 650,57	25 204 463,01	1 061 717,31	546 656 396,27
Terrains				
Constructions	1 014 016,89	15 899,83	-	1 029 916,72
Installations techniques, matériel et outillage	270 537 600,26	13 717 549,10	19 780,00	284 235 369,36
Matériel de transport	53 217 523,47	2 784 337,99	-	56 001 861,46
Mobilier, matériel de bureau	43 961 417,85	760 545,85	-	44 721 963,70
Matériel informatique	139 474 991,05	7 893 130,24	1 041 937,31	146 326 183,98
Agencement, installation et aménagement	14 308 101,05	33 000,00	-	14 341 101,05
TOTAL	5 356 396 901,13	590 859 917,26	1 183 717,31	5 946 073 101,08

En DH

TABEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE EMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL EN DH	PARTICIPATION AU CAPITAL	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL EN DH	VALEUR NETTE COMPTABLE	DATE DE CLOTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET	PRODUITS D'EXPLOITATION INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
Lydec Services*	Travaux eau, assainissement, électricité	897 000,00	100%	100	-	20 oct. 2015	482 478,67	-56 600,00	-

(* La société Lydec Services a été liquidée le 2 novembre 2015)

EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETTRICE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

DESIGNATION	MONTANT BRUT DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		ACQUISITION	PRODUCTION PAR L'ENTREPRISE	VIREMENT	CESSION	RETRAIT	VIREMENT	
MOBILISATIONS - DOMAINE CONCEDE	24 818 037 357,34	1 377 925 535,28	-	843 883 936,27	-	-	843 883 936,27	26 195 962 892,62
Immobilisations gestion déléguée terminées	22 479 025 132,35	287 862 119,25	-	843 883 936,27	-	-	-	23 610 771 187,87
Immobilisations gestion déléguée en cours	2 339 012 224,99	1 090 063 416,03	-	-	-	-	843 883 936,27	2 585 191 704,75
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	398 499 721,06	10 003 061,00	-	-	-	-	-	408 502 782,06
Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Charges à répartir	613 368,68	-	-	-	-	-	-	613 368,68
Charges à répartir sur plusieurs exercices	397 886 352,38	10 003 061,00	-	-	-	-	-	407 889 413,38
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 619 452 657,13	458 615 186,31	-	483 988 162,59	122 000,00	-	483 988 162,59	9 077 945 843,44
Immobilisation en recherche et développement	548 346,61	-	-	-	-	-	-	548 346,61
Brevet, Marques, Droits et Valeurs similaires	103 540 402,08	4 202 607,47	-	-	122 000,00	-	-	107 621 009,55
Autres immobilisations incorporelles (financement Lydec)	8 515 363 908,44	454 412 578,84	-	483 988 162,59	-	-	483 988 162,59	8 969 776 487,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	594 089 850,41	24 172 099,71	-	-	1 069 165,86	-	-	617 192 784,26
Terrain	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	1 149 165,41	-	-	-	-	-	-	1 149 165,41
Matériel et outillage	306 434 224,23	13 724 473,37	-	-	-	-	-	320 138 917,60
Matériel de transport	66 766 608,11	489 000,00	-	-	19 780,00	-	-	67 255 608,11
Matériel informatique	159 652 129,90	9 458 756,34	-	-	1 049 385,86	-	-	168 061 500,38
Mobilier, matériel de bureau	45 683 371,72	499 870,00	-	-	-	-	-	46 183 241,72
Autres immobilisations incorporelles	14 404 351,04	-	-	-	-	-	-	14 404 351,04

En DH

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	7 084 000,00	-	-	-	-	-	-	7 084 000,00
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	30 000 000,00	-	-	-	-	-	30 000 000,00	30 000 000,00
SOUS TOTAL (A)	37 084 000,00	-	-	-	-	-	30 000 000,00	7 084 000,00
4. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	390 590 192,34	403 008 684,84	-	-	383 518 470,38	-	-	410 080 406,80
5. Autres Provisions pour risques et charges	28 426 811,46	15 252 677,33	-	-	2 064 902,00	-	-	41 614 586,79
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18	-	-	-	-	-	-	4 395 283,18
SOUS TOTAL (B)	423 412 286,98	418 261 362,17	-	-	385 583 372,38	-	-	456 090 276,77
TOTAL (A+B)	460 496 286,98	418 261 362,17	-	-	385 583 372,38	-	30 000 000,00	463 174 276,77

En DH

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANT REPRESENTE PAR EFFET
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES & NON RECOUVREES	MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 738 855,20	1 738 855,20	-	-	-	-	-	-
Prêts immobilisés	1 738 855,20	1 738 855,20	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	3 072 850 784,52	457 171 600,34	1 245 329 898,93	1 370 349 285,25	2 751 428,57	1 631 921 842,31	14 319 937,40	71 086 732,00
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	473 884,46	48 600,00	425 284,46	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	2 293 856 650,62	246 224 707,94	996 803 136,92	1 050 828 805,76	2 751 428,57	1 004 462 092,00	14 319 937,40	71 086 732,00
Etat	217 939 270,82	-	217 939 270,82	-	-	217 939 270,82	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	461 090 875,15	139 890 647,83	1 679 747,83	319 520 479,49	-	409 520 479,49	-	-
Personnel	66 205 082,44	59 097 729,52	7 107 352,92	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation-actif	33 285 021,03	11 909 915,05	21 375 105,98	-	-	-	-	-

En DH

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			MONTANT REPRESENTE PAR EFFET
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUES & NON PAYEES	MONTANT EN DEVISES	MONTANT SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANT SUR LES ENTREPRISES LIEES	
DU FINANCEMENT	1 267 381 889,82	1 019 085 012,64	248 296 877,18	-	-	-	-	-
Emprunts obligataires	560 000 000,00	480 000 000,00	80 000 000,00	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	707 381 889,82	539 085 012,64	168 296 877,18	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	3 503 003 447,36	248 777 314,31	3 240 922 548,61	13 303 584,44	2 220 811,47	704 318 423,55	109 400 840,31	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 188 999 303,53	-	2 175 695 719,09	13 303 584,44	2 220 811,47	-	109 400 840,31	-
Clients créditeurs, avances et acomptes	181 981 150,46	-	181 981 150,46	-	-	-	-	-
Personnel	54 657 790,75	-	54 657 790,75	-	-	-	-	-
Organismes sociaux	29 150 233,39	-	29 150 233,39	-	-	29 150 233,39	-	-
Etat	551 540 448,70	-	551 540 448,70	-	-	551 540 448,70	-	-
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers	136 359 954,35	14 265 810,45	122 094 143,90	-	-	123 627 741,46	-	-
Comptes de régularisation-passif	360 314 566,18	234 511 503,86	125 803 062,32	-	-	-	-	-

En DH

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE (1)	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET (2) (3)	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES					
SURETES RECUES					

(1) Gage-hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) - Entreprises liées, associés, membre du personnel

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

Néant

En DH

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions		
Cautions bancaires au profit de l'Autorité Délégante	141 940 000,00	137 497 500,00
Cautions bancaires au profit de l'Administration des Douanes	5 000 000,00	5 000 000,00
Cautions bancaires au profit des Eaux et Forêts	49 447,00	42 000,00
Caution bancaire au profit Engie Energie Services en garantie du loyer	262 500,00	1 828 500,00
Caution bancaire divers	760 930,26	397 529,26
Engagements en matière de pensions de retraite et obligations similaires		
Engagements sociaux (couverture médicale et gratuité des services de l'entreprise au profit des retraités statutaires)	622 884 042,45	629 356 042,45
Autres engagements		
Engagements contractuels d'investissements	2 204 197 638,23	2 064 503 137,55
TOTAL (1)	2 975 094 557,95	2 838 624 709,26

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANT EXERCICE	MONTANT EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions		
Garanties reçues sur contrats	303 131 124,26	263 856 544,59
Autres engagements		
Facilités de crédit non utilisées	1 106 500 000,00	1 030 789 000,00
TOTAL (2)	1 409 631 124,26	1 294 645 544,59

(2) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

En DH

ETAT DU FONDS DE TRAVAUX

SOLDE DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX AU 31 DÉCEMBRE 2018	MONTANT EXERCICE PRECEDENT	MONTANT EXERCICE
Solde du compte Fonds de travaux	37 802 598,12	162 848 939,91

FONCTIONNEMENT DU COMPTE FONDS DE TRAVAUX

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégante. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

SITUATION DU FONDS DE TRAVAUX VIS-À-VIS DE L'ADMINISTRATION FISCALE

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.
- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.
- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégante a été adressée à la DRI.
- Les échanges sont encourus entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.

I- Audit de la gestion déléguée 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

1- Audit de la gestion déléguée 1997-2006

Pour rappel, en date du 3 mai 2013, le comité de suivi a décidé la constitution d'une commission mixte aux fins de lui faire des propositions de résolution de ce dossier. Cette commission s'est réunie en juillet 2013 puis a repris ses travaux en mai 2014 afin d'examiner chacune des observations formulées de part et d'autre. En juillet 2014, à l'issue de 4 réunions, la DRSC a pris acte de l'évolution du dossier et demandé l'avis de tiers experts indépendants.

Suite à différents échanges et notamment une réunion tenue le 29 décembre 2014, sous la présidence du Wali et en présence du président de l'Autorité déléguée et de Lydec, un protocole d'accord a été signé et stipule notamment que les redressements relatifs à l'assistance technique, aux rendements et à la question spécifique de la retraite (créance de 403 MDhs) sont devenus sans objet. Ce protocole invitait la commission mixte à s'adjoindre les services d'un expert indépendant pour statuer sur les autres points au plus tard fin avril 2015.

L'Autorité Déléguée et Lydec ont lancé le 02/03/2015 une consultation restreinte qui a abouti au choix du cabinet SNC Lavalin pour le volet comptable du dossier et le cabinet Baker & McKenzie pour le volet juridique.

Les rapports définitifs de l'expertise ont été remis en juillet 2015. Les conclusions confirment globalement les positions de Lydec.

Suite à cette expertise, la commission mixte a repris ses travaux en octobre et novembre 2015 et rendu compte de l'avancement du dossier au comité de suivi de la Gestion Déléguée réuni le 21 janvier 2016. Ce dernier a pris acte de l'avancement du dossier et demandé à la commission mixte de poursuivre et conclure ses travaux.

La commission mixte a repris ses travaux en janvier 2017 suite aux recommandations du Comité de Suivi du 29 décembre 2016 d'accélérer le processus de révision du Contrat de Gestion Déléguée. Les parties ont passé en revue le dossier de l'audit 1997-2006 (contexte, historique avec ses différentes étapes, position du SPC/AD arrêtée sur la base des conclusions de l'expertise indépendante).

Lors du Comité de Pilotage tenu le 15 décembre, il a été proposé de solder définitivement l'audit 1997-2006 dans le cadre d'une transaction globale à travers un engagement d'investissements du délégataire en plus de ses engagements contractuels. Ce Comité n'a pas validé cette proposition du fait d'un désaccord sur la modalité de mise en œuvre permettant de clôturer définitivement ce dossier et a renvoyé vers le prochain Comité de pilotage de la révision.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a décidé de clôturer le dossier relatif à l'audit 1997-2006 (voir point 3 ci-dessous).

2- Audits de la gestion déléguée 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015

Les dossiers des audits de la gestion déléguée des périodes 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015 sont examinés dans le cadre des travaux de la révision contractuelle par la commission mixte en charge du bilan du passé. Cette commission a notamment convenu d'arrêter une situation « bilanciale » du Fonds de Travaux à fin 2015 sur la base de laquelle les redressements seraient analysés. A date, suites à ces échanges, le 17 septembre le SPC a transmis une nouvelle position du SPC / Autorité Déléguée sur les conclusions des audits 2007-2015. Cette position prend en compte l'abandon de certains redressements. Lydec a répondu à la position définitive en renvoyant un dossier complet de réponse sur les points soulevés dans la position définitive du SPC.

Lors du Comité de Pilotage tenu le 15 décembre, il a été proposé de solder définitivement l'audit 2007-2015 dans le cadre d'une transaction globale à travers un engagement d'investissements du délégataire en plus de ses engagements contractuels. Ce Comité n'a pas validé cette proposition du fait d'un désaccord sur la modalité de mise en œuvre permettant de clôturer définitivement ce dossier et a renvoyé vers le prochain Comité de pilotage de la révision.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a décidé de clôturer le dossier relatif aux audits du Contrat de Gestion Déléguée (CGD) réalisés sur les périodes 2007-2011, 2012-2013 et 2014-2015 (voir point 3 ci-dessous).

3- Clôture des dossiers relatifs aux audits du CGD réalisées sur les périodes 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a adopté les solutions proposées lors de la Commission Technique Principale (CTP) du 20 avril 2018 afin de clôturer le dossier relatif aux audits du CGD réalisés sur les périodes 1997-2006, 2007-2011, 2012-2013, et 2014-2015 à savoir :

- verser avant le 31/12/2017, au compte du FDT, un montant de 35 MDH;
- réaliser par Lydec en 2018, une enveloppe d'investissement au-delà de ses engagements contractuels, d'un montant de 42 MDH net (Hors, FG&FF) ;
- réserver par Lydec, au-delà de ses engagements contractuels, une enveloppe de 111,27 MDH net (hors FF&FG) au projet d'assainissement pluvial de Hay Sadri. Ce projet dont la réalisation doit s'étaler sur deux ans, est prévu de démarrer en 2018.

4- Audit de la gestion déléguée 2016-2017

Les audits de la gestion déléguée au titre des périodes 2016-2017 ont démarré en mai 2018 dans le cadre des travaux de la révision contractuelle. En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la commission mixte SPC/Lydec présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :

- solder ce dossier dans le cadre du bilan des passifs pour un montant de 6,6 Mdhs.

II- Audit de valorisation des investissements 2007-2015 et 2016-2017

1- Audit de valorisation des investissements 2007-2015

Pour rappel, Lydec avait reçu le rapport provisoire de valorisation des investissements (partie métiers) le 30 juin 2016 avec des redressements/demandes d'explication auquel Lydec avait répondu en septembre 2016 en rejetant l'essentiel des redressements et en apportant les compléments d'information / clarifications nécessaires.

Le 30 janvier 2017, Lydec a reçu le rapport définitif relatif à la valorisation des investissements (partie métiers). Lydec a répondu en date du 14 avril 2017 en confirmant sa position initiale et en rejetant l'essentiel des redressements. La dernière position du SPC/AD a été transmise en date du 10 novembre 2017, à laquelle Lydec a répondu en date du 17 novembre 2017.

Le 11 avril 2017, Lydec a reçu le rapport définitif sur la valorisation des moyens communs. Une réponse complète a été faite par Lydec le 17 mai 2017.

Lydec a également transmis l'ensemble des éléments demandés pour la mission de valorisation des investissements de l'échantillon complémentaire, pour laquelle le rapport était attendu début 2018. D'un commun accord entre les parties, l'analyse de l'échantillon complémentaire viendra en lieu et place de l'extrapolation qui était initialement proposée pour couvrir l'ensemble des investissements de la période 2007-2015.

En date du 20 novembre 2017, le SPC/AD a également transmis un rapport provisoire sur les prestations effectuées par les sociétés apparentées. Ce rapport incluait des demandes d'informations complémentaires qui ont depuis été transmises. Le rapport définitif de cette mission était attendu début 2018.

Le comité de pilotage du 27 avril 2018 a adopté les solutions proposées lors de la CTP du 20 avril 2018 afin de clôturer le dossier relatif à la valorisation des investissements sur la période 2007/2015 à savoir: 126,7 MDH à régulariser par Lydec à travers le bilan des passifs, 24,5 MDH considérés comme déjà traités et régularisés et 25,4 MDH concernant les dossiers "à suivre" qui feront l'objet d'un protocole spécifique qui arrêtera les modalités de leur suivi.

2- Audit de valorisation des investissements 2016-2017

L'audit de valorisation des investissements 2016-2017 a démarré en mai 2018 dans le cadre des travaux de la révision contractuelle. En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la commission mixte SPC/Lydec présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :

- régulariser par Lydec dans le cadre du bilan des passifs un montant de 14,1 Mdhs.

III- Dossier de la retraite-Partie antérieure au 30/09/2003

Pour rappel, en date du 27 avril 2018, le comité de pilotage invite la CTP à finaliser la vérification des montants réclamés par les parties, Lydec et SPC/AD, relatifs au dossier de la retraite datant de la période antérieure à 2003:

1. pensions versées par Lydec en lieu et place de la CCR ;
2. cotisations collectées ;
3. participation de Lydec au ticket d'entrées RCAR.

En date du 28 février 2019, un comité de pilotage a été tenu et a validé les propositions de la commission mixte SPC/Lydec présentées lors du comité de pilotage du 18 décembre 2018 à savoir :

- porter au profit de l'AD dans le cadre du bilan des passifs un montant de 74,8 Mdhs.

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018



LYDEC

RESUME DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société LYDEC S.A. comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 843 707 854,15 dont un bénéfice net de l'exercice de MAD 204 288 270,83.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société LYDEC S.A. au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- En 2011, Lydec a reçu le rapport définitif de l'audit diligenté par la gestion déléguée pour la période de 1997 à 2006. Suite aux décisions prises par le Comité de Pilotage, réuni le 27 avril 2018 et clôturant définitivement ledit audit, Lydec a procédé à la reprise totale de la provision constituée préalablement pour couvrir les risques liés à cet audit.
- Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au RCAR, Lydec se trouve au 31 décembre 2018 avec une créance d'un montant net de MMAD 102 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. La commission mixte a proposé au comité de pilotage du 18 décembre 2018 d'arrêter le montant de cette créance à MMAD 100,5 à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

Dans le même cadre, Lydec enregistre une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 182 au 31 décembre 2018, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la CCR. Le Comité de Suivi, réuni le 27 avril 2018, a reconnu la créance correspondant aux versements effectués à la CNRA et arrêtée son montant au 31 décembre 2016 à MMAD 106.

- Au 31 décembre 2018, les créances nettes Bidonvilles s'élevaient à MMAD 191 TTC et sont majoritairement antérieures à 2018. Selon le management, suite aux demandes des autorités locales, Lydec n'est pas en mesure de mettre en œuvre auprès de cette clientèle les actions de recouvrement prévues par le Contrat de Gestion Déléguée notamment la coupure. Des discussions ont été initiées avec l'Autorité Déléguée, dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée, pour déterminer les modalités de recouvrement de ces créances.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 26 mars 2019

Les commissaires aux comptes

